

Japan Analysis

La lettre du Japon

35 Octobre 2014

Assurer la compétitivité et l'attractivité du Japon en 2014 : ambitions du gouvernement Abe, réalités et enjeux.

ANALYSE DE L'ACTUALITÉ

1. Les Abenomics, 18 mois après
– JEAN-YVES COLIN 3
2. Grands travaux et ambition d'excellence : « Tōkyō 2020 », une aubaine pour le gouvernement d'Abe Shinzō
– XAVIER MELLET 11

POINTS DE VUE D'ACTUALITÉ

3. Komatsu Masayuki, « De l'art de contredire les étrangers pendant les conférences internationales », *Chūō Kōron*, novembre 2013
(Traduction de Sophie Buhnik) 19
4. Tsuji Takuya, « Concentrons nos investissements dans les aires urbaines centrales de nos régions », *Chūō Kōron*, juillet 2014
(Traduction d'Arnaud Grivaud) 24



ÉDITORIAL

Ce numéro 35 de *Japan Analysis* s'inscrit dans la continuité d'un numéro 34 dédié à l'ouverture du Japon au monde, en interrogeant cette fois-ci les initiatives prises sous l'égide du gouvernement Abe pour assurer l'attractivité du Japon, entachée depuis la catastrophe de Fukushima. En avril dernier, le Premier ministre a fait diffuser un message vidéo où il n'hésite pas à vanter dans la langue de Shakespeare les changements que connaît le Japon, et qui font de ce pays un environnement plus favorable aux investissements étrangers. Pour investir, « c'est maintenant le meilleur moment, le Japon que vous voyez est différent de celui d'il y a dix ans. Le Japon est en plein changement ». Ce message est l'un des pivots d'une campagne publicitaire intitulée "Invest Japan", coordonnée par l'Organisation japonaise du commerce extérieur (Japan External Trade Organisation ou JETRO) pour saluer l'attractivité retrouvée du pays, futur hôte des Jeux olympiques de 2020¹.

¹ *"Now is the time, the best time, I should say, the Japan you are looking at is different from the one you saw 10 years ago. Japan is undergoing changes"*. Le site Internet de JETRO propose un message vidéo du

Il ne s'agit pas de la première politique de relance et de sortie de crise qui, depuis la fin de la « bulle », défend l'attractivité du Japon en parlant de son renouveau. L'originalité de la conjoncture politique actuelle réside cependant dans la majorité solide dont le gouvernement Abe dispose à la Diète. L'absence d'opposition suffisamment structurée autorise ce dernier à mettre en place des réformes de moyen-terme ambitieuses et audacieuses. C'est le cas des Abenomics (ou l'Abénomie en français) par la masse des dépenses consenties et par l'approche intégrée et frontale de réformes monétaires, fiscales et économiques, mais aussi sociétales. Pour autant, les réalisations qui assoient le changement du Japon, se fondent en partie sur des dispositifs de politiques publiques expérimentés au Japon ou dans d'autres régions du monde, et aux résultats souvent mitigés : l'événementiel – soit l'organisation d'un événement mondial majeur tel que les Jeux olympiques pour avancer des objectifs de redéveloppement urbain

Premier ministre intitulé "Open the Door to Success in Japan : Message from the Prime Minister Shinzo Abe": <http://www.jetro.go.jp/en/invest/>.

– ou l'appel au BTP – les principales villes japonaises voyant de nouvelles infrastructures fleurir grâce à des changements ad hoc des réglementations d'urbanisme.

Derrière l'argument d'une attractivité retrouvée du Japon, il nous est paru pertinent d'interroger ses dimensions économique et matérielle, et d'analyser ainsi la réalité des changements en cours et les enjeux qu'ils représentent. Dans la première analyse de ce numéro, Jean-Yves Colin dresse ainsi le bilan, 18 mois après son lancement officiel, des fameux Abenomics. Si de nombreux problèmes demeurent, l'ambition politique du gouvernement Abe a eu le mérite de restaurer la confiance des acteurs économiques. Le verre est donc à moitié plein. Parallèlement, une partie essentielle du territoire japonais a les moyens de se projeter jusqu'en 2020 grâce à l'organisation des Jeux olympiques : une véritable aubaine pour la majorité et pour l'attractivité globale de Tōkyō. Toutefois, le caractère spectaculaire d'un tel événement ne peut ignorer la question de la valeur à long terme des aménagements prévus, comme le souligne l'analyse de Xavier Mellet sur la liste des projets annoncés.

Le fait que le Premier ministre ait choisi de s'adresser aux investisseurs en anglais plutôt qu'en japonais sous-titré n'a rien d'un acte anodin. La traduction de Sophie Buhnik nous explique que, pour le diplomate Komatsu Masayuki, l'heure est venue pour les Japonais de combler de combler le retard accumulé dans la maîtrise de l'anglais, afin d'imposer plus efficacement les vues japonaises lors des négociations internationales, condition selon lui de l'insertion du Japon dans les affaires du monde. Enfin, la traduction par Arnaud Grivaud d'une réflexion de Tsuji Takuya questionne les conséquences de politiques de régénérations urbaines qui tendent à profiter avant tout aux grandes villes, et en premier lieu à la capitale, au détriment des régions les plus durement touchées par le déclin accéléré de

la population japonaise, sous l'effet de soldes naturels et migratoires négatifs. Tsuji Takuya s'intéresse ainsi aux possibilités de mieux répartir les richesses au sein d'aires urbaines polarisées.

SOPHIE BUHNIK ET XAVIER MELLET

ANALYSE DE L'ACTUALITÉ

1. Les Abenomics, 18 mois après.

- **JEAN-YVES COLIN**

Depuis sa victoire électorale à la mi-décembre 2012 à la Chambre basse de la Diète – qui constitua surtout la défaite du Parti démocrate du Japon (PDJ) – Abe Shinzō a fait de son projet économique communément appelé Abenomics un marqueur emblématique de son retour au pouvoir et le signal d'une révolution, plus que d'une évolution, de son pays, après deux décennies que beaucoup ont jugé perdues.

Le démarrage des Abenomics a suscité, au-delà du Japon, de la part des observateurs étrangers, un intérêt d'autant plus fort que les pays intéressés craignaient d'entrer dans une « déflation à la japonaise », et qu'ils y ont cherché un remède transposable. Après une phase d'enthousiasme euphorique, cet intérêt a ensuite perdu en intensité, voire s'est transformé en scepticisme ou en déception (« Serait-ce le chant du cygne des Abenomics ? » écrivait *Le Figaro* du 14 août

2014 à la publication d'un recul du PIB du 2^{ème} trimestre 2014 évalué à 6,8 % en termes annuels).

Dix-huit mois plus tard, il est toujours difficile ou prématuré d'affirmer que les Abenomics ont réussi ou échoué : des signes de sortie de la déflation qui a accompagné ces « décennies perdues » sont perceptibles. Mais le paysage économique japonais n'a pas pour autant significativement changé, et la hausse de la TVA de 5 à 8 % intervenue au 1^{er} avril 2014, suivie du recul du PIB, a ouvert une seconde période pendant que les réformes structurelles se font toujours attendre.

Les deux dimensions des Abenomics

Comme toute politique économique, les Abenomics ont une double dimension : l'une est technique et l'autre est politique.

La dimension technique est illustrée par le carquois de « flèches » d'Abe. La première « flèche » a mis en cause la gouvernance de la Banque du Japon (BoJ) et prôné un

changement de son action. Elle s'est traduite par un événement rare dans le monde discret des banques centrales, le départ anticipé de son gouverneur, Shirakawa Masa'aki. Certains ont estimé compromise l'indépendance de la banque centrale acquise à la fin des années 1990, dans un mouvement général d'éloignement des gouvernements et des ministères des Finances, envisagé comme un rempart contre les « méfaits » des années 1960 à 1980 (inflation, stagflation et abondance des liquidités qui a conduit aux bulles boursière et immobilière de la fin des années 1980) et dans une tentative de sortir de Japon de sa crise économique en regagnant la confiance des marchés. La nomination du gouverneur Kuroda Haruhiko, un ancien du ministère des Finances, a pu être perçue comme un « retour en arrière », une mise sous tutelle de la BoJ par le gouvernement Abe plus encore que par le ministère des Finances. Le nouveau gouverneur a rapidement autorisé l'émission de liquidités très importantes (de 50 000 à 70 000 milliards de yens par an), gonflant considérablement le bilan de la BoJ, ce qui a abouti à l'envolée ininterrompue de la Bourse de Tokyo, de 80 % en 5 mois, jusqu'à un niveau de plus de 15 000 points. En parallèle, la devise nipponne s'est dépréciée de 20 à 30 % selon les devises concernées (de 80 à 100 yen pour 1 dollar), faisant espérer une reprise des exportations, surtout celles des grandes entreprises automobiles et électroniques fortement concurrencées par des compétiteurs coréens, chinois, taiwanais ou allemands, et qui ne cessaient de protester contre le *endaka*².

Cette première flèche a créé un choc de confiance. C'est son plus grand mérite. Elle a redonné espoir aux milieux d'affaires, alliés traditionnels du Parti libéral-démocrate (PLD),

² Le *endaka* signifie littéralement « yen cher » et désigne une période de réévaluation plus ou moins brutale de la valeur du yen par rapport aux autres devises internationales.

mais aussi à l'opinion publique. Celle-ci était à la fois lasse des années de faible croissance et par l'absence de leadership politique, et encore « sonnée » par le grand tremblement de terre du 11 mars 2011, par les conséquences de la catastrophe de Fukushima sur le recours à l'énergie nucléaire ou par la hausse de la TVA. Elle a espéré qu'en retrouvant la croissance elle bénéficierait de hausses salariales et d'une réduction du chômage – dont le taux certes faible, (environ 4 %) au regard des standards européens et même américains, masque une précarisation de l'emploi et des difficultés nouvelles d'accès au marché du travail pour les jeunes diplômés –, renouant ainsi avec le pacte social qui a très longtemps lié le PLD, son électorat et une majorité silencieuse.

Le gouvernement Abe a ensuite lancé deux autres flèches : un grand programme de travaux publics de 13 100 milliards de yens (environ 100 milliards d'euros) et l'annonce de vastes réformes structurelles, destinées à consolider le choc de confiance et à pérenniser la relance attendue.

Les Abenomics ne sont cependant pas dépourvus d'aspects strictement politiques. Ils visent d'abord à réinstaller le PLD en tant que force conservatrice au centre de la vie politique japonaise, en faisant oublier les trois médiocres années du PDJ mais aussi la période, très perturbatrice pour les caciques de ce parti, du gouvernement Koizumi (2001-2006). Cela a été démontré en contre-point par les critiques de Koizumi, qui menaçait autrefois de faire éclater le « vieux » PLD, et qui s'est positionné contre le candidat officiel du PLD lors des élections à la mairie de Tokyo au début de 2014. Abe Shinzō ambitionne également de redonner une nouvelle fierté au Japon, et la réussite des Abenomics parallèlement à une politique étrangère de fermeté en est une condition nécessaire. Sur un plan personnel qui ne peut être ignoré, cette réussite doit enfin servir à lui assurer

une réputation politique égale à celles de son père Abe Shintarō et de son grand-père Kishi Nobusuke, et à effacer la mauvaise image de son premier gouvernement (2006-2007).

Les Abenomics sont-ils en passe de réussir ou d'échouer ?

Le début de l'année 2013 a donné le sentiment d'un succès rapide grâce à la hausse des indices boursiers, à la baisse du yen et à de bonnes statistiques de croissance. Les mois suivants ont tempéré cette impression.

Un premier accroc est intervenu en mai 2013 : la croissance des indices Nikkei et Topix a pris fin, l'indice Nikkei est retombé d'environ 15 000 à 13 000 points et est surtout redevenu plus volatil. Entre l'automne 2013 et la mi-2014, le Nikkei a retrouvé un niveau de 15 000 points mais ne va guère au-delà. Dans un premier temps, la baisse du Nikkei a été imputée à un recul de l'activité en Chine ou aux *hedge funds*. En réalité, la volatilité de l'indice boursier traduit l'insuffisante base d'investisseurs nationaux personnes physiques après plus de 20 ans de *bear market*³. Elle est aussi la preuve de la dépendance du marché boursier nippon aux « news de marché » venant de l'étranger (de Chine ou de Wall Street en particulier). Ce plafonnement autour de 15 000 points a marqué la fin de l'état de grâce qu'ont connu les Abenomics.

Après dix-huit mois, les résultats économiques sont mitigés, le verre à demi-plein :

- Les Abenomics ont fait « redémarrer » l'économie nipponne en 2013, en année calendaire (+ 1,5 %) mais surtout en année fiscale (+ 2,3 %) – ce qui n'est pas sans

intérêt politicien dans les débats à la Diète –, mais de manière heurtée et avant tout grâce un premier trimestre 2014 dopé par la future hausse de la TVA.

L'année 2013 a en effet commencé avec une croissance soutenue du PIB réel de 1,3 % en variation trimestrielle ou t/t (+ 5,3 % en termes annuels) ; elle a ensuite ralenti à 0,7 %, 0,3 % et 0,1 % pour chacun des trimestres suivants. Le résultat du dernier trimestre 2013 est cependant à observer en liaison avec celui du premier trimestre 2014, dont le niveau élevé de + 1,6 % (soit + 6,7 % en termes annuels) est dû, au regard de la hausse de la TVA, à une anticipation de la consommation (+ 2,2 % t/t) et de l'investissement (+ 4,5 % après des trimestres variant entre + 2 et +2,5 % en 2013), ainsi qu'à une augmentation des exportations (+ 6 %) accompagnée de celle des importations (+ 6,3%), également liée à l'effet TVA.

Cet effet très positif marquant le premier trimestre 2014 a été annulé par la contre-performance du 2^e trimestre (- 1,7 % t/t, soit -6,8 % en variation annuelle) due aux mêmes composantes : en particulier en raison d'un recul marqué de la consommation privée traduisant très certainement l'impact de la hausse progressive des prix, du prix de l'énergie en particulier et peut-être d'une relative déception vis-à-vis des anticipations salariales attendues.

- Pour autant, les Abenomics ont eu un effet positif sur l'activité des entreprises : alors qu'au cours des dernières années, celles-ci utilisaient leurs ressources financières à se désendetter et à accroître leurs trésoreries, elles ont commencé en 2013 à réinvestir, y compris les entreprises petites et moyennes, comme le soulignent les enquêtes Tankan de la BoJ. Les dernières statistiques de commandes d'équipements (+ 17,1 % de juin sur mai, + 14,4 % t/t et même + 2,9 %

³ Un *bear market* ou « marché de l'ours » décrit une situation où une baisse durable des cours de la bourse est attendue, à l'inverse du *bull market* ou « marché du taureau » caractérisé par des tendances haussières durables.

en estimé du 3^e trimestre pour le seul secteur privé) confirment cette tendance positive.

- L'évolution de l'indice des prix à la consommation trace une perspective de sortie de la déflation après quatre années de baisse des prix (presque - 2 % en 2009 et - 0,7 % en 2010, suivi de - 0,3 % en 2011 et d'une stabilité de l'indice en 2012). L'été 2013 a marqué une évolution positive : l'inflation en termes annuels a atteint 0,7 % en juillet, en nette accélération par rapport à juin (0,4 %) et mai (0 %). En définitive, la hausse de l'indice s'est établie à 0,4 % en 2013. Encore faut-il souligner que cette évolution doit beaucoup à celle des produits énergétiques⁴. L'augmentation de TVA en avril a introduit un saut statistique de l'indice qui, depuis mai, croît à un rythme annuel de + 3,4 % (indice de juillet 2014), toujours avec un sous-jacent énergétique très fort. Ces évolutions rendent confiante la BoJ dans la capacité de tenir l'objectif gouvernemental de + 2 %.

- S'agissant du commerce extérieur, les Abenomics ont un effet contrasté. Depuis la mi-2013, le déficit commercial varie entre une zone basse de 800 à 900 milliards de yens et une zone haute de 1 300 à 1 500 milliards par mois (hors mois exceptionnels) ; le déficit commercial de l'année civile 2013 a atteint un record de 11 475 milliards, soit près de 85 milliards d'euros au cours du yen de fin 2013. Le commerce extérieur nippon est contraint par les importations de produits énergétiques depuis le drame de Fukushima et dépend de l'évolution de la demande de ses principaux partenaires (Chine, États-Unis et Europe). La hausse des importations pèse lourdement sur les PME principalement orientées vers le marché intérieur. En revanche,

⁴ Le prix des produits énergétiques a augmenté de 5,8 %, dont 7,1 % liés à la hausse des importations de produits pétroliers et de GPL, de la situation énergétique du pays après le « 3/11 » et à la baisse du yen, l'euro valant désormais environ 135 yens et le dollar américain environ 100 yens.

les Abenomics ont été favorables aux grandes entreprises comme celles du secteur automobile – les résultats financiers de Toyota pour l'année fiscale 2013 en attestent, avec un quasi-doublement du résultat net à plus de 190 milliards d'euros – bien que l'effet de la dépréciation du yen tende à s'estomper avec le temps. Au demeurant, si les grandes entreprises savent plaider en faveur d'un yen faible depuis les années 1980, elles savent aussi qu'elles ne peuvent fonder leurs politiques commerciales sur la seule évolution de cette monnaie ; les 25 dernières années démontrent le bien-fondé d'une politique visant à se libérer de la contrainte des changes.

Il est exagéré d'attribuer les résultats enregistrés en 2013 et dans la première moitié de 2014 aux seuls mérites des Abenomics ou à leur avant-gardisme. Le Japon a notamment bénéficié d'une amélioration de la conjoncture mondiale, notamment aux États-Unis. À l'inverse, la récente révision des prévisions de croissance par le FMI pour 2014 aux États-Unis, et pour 2014 et 2015 en Europe et en Chine peut compromettre la politique économique d'Abe. Cette politique est-elle d'ailleurs si nouvelle que certains observateurs (notamment étrangers) l'ont parfois affirmé péremptoirement ? Ce qui est réellement nouveau, c'est l'ampleur des montants de liquidités injectées par la BoJ. Les Abenomics mélangent une politique monétaire audacieuse et des recettes comme la dépréciation du yen ou un programme des travaux publics qui sont une pratique traditionnelle du PLD.

Quelle réalité pour la troisième flèche des Abenomics ?

Les interrogations autour de la croissance du PIB, de l'ampleur et de la nécessité d'un plan de soutien ainsi que de la hausse de la TVA – et de son éventuelle seconde hausse de 2 points en octobre 2015 – illustrent le dilemme permanent auquel est confronté le

Japon, même s'il ne lui est pas spécifique : faut-il privilégier le redressement des finances publiques ou au contraire le soutien conjoncturel à l'économie ?

Cette question ancienne garde son actualité, avec un niveau de dette publique de 224 % du PIB en 2013, en estimé, qui avait cru jusqu'à 230 % en 2014, eu égard à un déficit public proche de 9-10 % du PIB (estimations de -10,6 % pour 2013 et de -8,3 % pour 2014 contre de -8,9 % en 2011, -9,9 % en 2012). Le ministère des Finances rappelle l'objectif de réduction par deux du déficit primaire durant la période 2010-2015 et s'oppose traditionnellement à une baisse de l'impôt sur les sociétés et à un « troc » entre fiscalité des ménages et fiscalité des entreprises. Jusqu'à présent, l'absorption de la dette publique par l'épargne privée a préservé le Japon d'une crise de confiance, mais personne ne sait quel serait le facteur déclenchant d'une telle crise et les commentateurs ont beau jeu de s'en faire périodiquement les annonciateurs.

Sachant d'une part que la politique monétaire ne peut pas tout, que la BoJ elle-même est peu désireuse de l'assouplir de nouveau au vu des chiffres d'activité économique et d'inflation, et que sa pérennité dépend en grande partie de celles de la Réserve fédérale des États-Unis (et accessoirement de la BCE ou de la Banque d'Angleterre), et que d'autre part la politique budgétaire est sous contrainte, le gouvernement Abe a annoncé dès sa constitution « confirmer l'essai » par sa troisième flèche, celle des réformes structurelles.

Celles-ci sont en fait écartelées entre mesures techniques, pas nécessairement faciles à mettre en œuvre, et réformes sociétales, politiquement délicates et aux effets à très long terme.

Parmi les mesures techniques figure le projet de baisse de l'impôt sur les sociétés actuellement fixé à 35 %, dès la prochaine année budgétaire (débutant en avril 2015) selon les propos mêmes d'Abe. Les modalités n'en sont pas encore connues : fixation d'un nouveau taux variant dans une fourchette de 20 à 30 % ou baisse par paliers successifs, établissement d'un lien avec la hausse de la TVA au-delà de 12 %, mise en place parallèle d'allègements fiscaux pour accélérer la reprise de l'investissement et de réduction d'avantages fiscaux spécifiques sous couvert de simplification administrative. Une question se pose : cet aménagement conduira-t-il à revoir la trajectoire des finances publiques ?

Par ailleurs, le gouvernement souhaite modifier la politique d'allocation d'actifs du Government Pension Investment Fund (GPIF, *nenkin tsumitatekin un'yō*) : ses 120 000 milliards de yens (entre 860 et 890 milliards d'euros) sont répartis en obligations aux deux tiers (dont plus de 50 % en obligations privées) et un tiers en actions (étrangères et nationales en parts presque égales) avec un reliquat en liquidités. L'objectif est de ramener la part obligataire à un niveau légèrement supérieur à 50 % et donc d'accroître celle en actions ou en produits « dynamiques ». Cette évolution, bien accueillie dans son principe par les marchés financiers, devra être approuvée par une loi car elle a des implications organisationnelles. Le GPIF a été géré avec prudence et sa transformation en un organisme du type du Government Pension Fund-Global norvégien (qui gère plus de 600 milliards d'euros d'actifs) ou d'autres (comme le GICS singapourien ou le CIC chinois) ne se fera pas facilement : ses effectifs (de 80 personnes aujourd'hui) devront être renforcés pour être mis au niveau des « standards de marchés », à la fois en termes de compétences et de rémunérations, tandis que ses processus décisionnels et de contrôle seront probablement revus. C'est

une réforme apparemment technique mais de grande ampleur dans un contexte de déclin démographique et d'impact significatif pour l'État et les bénéficiaires du GPIF.

Globalement, le comité pour la revitalisation des marchés financiers et des capitaux a publié en juin 2014 ses préconisations ordonnées autour de quatre grands objectifs : (1) renforcer la gouvernance d'entreprise pour attirer l'investissement national et étranger, (2) promouvoir la gestion des actifs et l'innovation financière afin de construire une base d'investisseurs personnes physiques de long terme, (3) contribuer au potentiel de croissance en Asie en améliorant les institutions et infrastructures financières japonaises, et (4) développer des professionnels financiers à fortes compétences et globalisés. L'ensemble se décline en une série de mesures spécifiques (création d'un marché des *futures* pour le nouvel indice JPX-Nikkei 400, amélioration des dispositifs d'audit, introduction des prêts subordonnés et des techniques de « LBO » pour la Japan Bank for International Cooperation/JBIC, code de *corporate governance* ...).

À ces dispositifs s'ajoute la création fin 2013 de zones économique spéciales à Tōkyō, Ōsaka, Fukuoka, Niigata, Yabu et Okinawa. Hormis pour cette dernière, il ne s'agit pas de développer des régions économiquement délaissées, mais de s'appuyer au contraire sur des régions à niveau très élevé de développement, comme cela a été fait dans d'autres pays matures.

Ces différentes mesures, à la fois techniques et complexes dans leur mise en œuvre – parfois presque anecdotiques comme la libéralisation des casinos pour concurrencer ceux de Singapour ou de Macao – sont certainement nécessaires pour contribuer à la relance du Japon. Sont-elles pour autant suffisantes pour le « révolutionner » ?

C'est davantage l'objectif des réformes sociétales. Parmi celles-ci, figurent le recours à l'emploi des femmes⁵, la dérégulation de l'agriculture, du marché du travail et de celui de la santé, ou l'acceptation d'une immigration plus ouverte que jusqu'à présent. Si le premier point ne fait guère débat dans son principe auprès de l'opinion (comme l'a montré la mise en cause publique et humiliante d'un politicien « machiste » de l'assemblée de la métropole de Tōkyō, Suzuki Akihiro), il se heurte à des difficultés très concrètes comme la création d'un véritable réseau de crèches (le gouvernement annonce leur augmentation d'un tiers d'ici 2019). En revanche, l'immigration même contrôlée ne fait pas l'unanimité. Ainsi peut-on rappeler le propos datant de 2005 d'Asō Tarō, ministre très proche d'Abe, qui soulignait que le Japon était le seul pays au monde à n'être constitué que « d'une culture, d'une civilisation, d'un peuple et d'une langue »⁶. En fait, la politique d'immigration de l'actuel gouvernement envisage d'abord d'attirer des travailleurs étrangers aux compétences spécifiques, ou des travailleurs peu qualifiés dans des secteurs en manque de main-d'œuvre comme le BTP. Quant aux mesures de déréglementation, leur mise en œuvre législative impliquera de combattre des groupes de pression – agricoles notamment – qui ont été les soutiens les plus fidèles du PLD.

⁵ Voir Corbel Amélie, « Réflexions sur la troisième flèche de l'Abénomie : pour une société de diversité plus ouverte à l'emploi des femmes », *Japan Analysis* n° 34, juillet 2014.

⁶ Ces propos ont été prononcés par Asō Tarō, alors ministre des Affaires étrangères, lors de l'ouverture du Musée national de Kyūshū, le 15 octobre 2005, et ont fait l'objet de débats à la Diète du fait de leur caractère tendancieux. En japonais : « *Ichi bunka, ichi bunmei, ichi minzoku, ichi gengo no kuni ha nihon no hoka ni ha nai* ». Voir l'article : « Le ministre des Affaires étrangères Asō s'explique sur ses propos relatif à la monoethnicité du Japon », « *Asō gaisō : 'nihon ha ichi minzoku hatsugen de shakumei* », *Mainichi Shimbun*, 7 décembre 2005.

Le point commun de tous ces projets, c'est le temps : celui nécessaire à leur élaboration puis à leur mise en place, souvent législative, et celui nécessaire pour voir leurs effets sur la société et l'économie.

Quels freins et quelles chances pour les Abenomics ?

Certains freins, très importants, ont déjà été évoqués : un ralentissement des économies des principaux partenaires du Japon, la contrainte de la dette publique, les pesanteurs que connaissent les réformes structurelles ou techniques.

Un point central est l'évolution des rémunérations. Tant que la hausse des prix – si elle se confirme – n'est pas relayée par celle des rémunérations, le risque est grand que l'opinion publique se sente flouée. Or les responsables d'entreprises qui sont contraints depuis plus de vingt ans aux restructurations industrielles, à la concurrence de nouveaux acteurs et à une gestion prudente des coûts, attendront certainement une consolidation de la croissance pour s'engager pleinement en ce sens. Peut-être préféreront-ils d'abord agir sur l'investissement en biens d'équipement. Si c'est le cas, la hausse des rémunérations pourrait devenir probable, à commencer par celle des rémunérations variables. Cette action sur l'investissement sera elle-même dictée par la certitude qu'auront les entreprises quant à la pérennité du rebond de l'économie ; à l'heure actuelle, cette certitude n'est pas acquise, mais rien ne démontre que les chefs d'entreprise aient perdu confiance dans les Abenomics.

Une autre limite des Abenomics tient au niveau de la devise nippone. Il ne faut pas sous-estimer l'impact de la dépréciation du yen dans les querelles entre États d'Asie et dans le cadre des relations avec les autres grands pays développés. Cet aspect est

secondaire en termes de politique intérieure mais n'est pas négligé par les responsables gouvernementaux japonais, comme l'ont déjà montré à plusieurs reprises des déclarations modératrices du secrétaire général du Cabinet et porte-parole d'Abe. On ne peut exclure l'utilisation de cette thématique en cas de ralentissement des croissances des PIB chinois et coréen ou de détérioration des relations nippo-chinoises ou nippo-coréennes dans un contexte plus global ; elle est aussi un argument possible dans le cadre des négociations internationales en cours, plus de circonstance que décisif. Il ne faut surtout pas écarter l'éventualité d'une évolution du dollar ou de l'euro qui renchérisse de nouveau le yen.

Un autre risque quasi-systémique serait une brusque remontée des taux d'intérêt qui mettrait en péril les actifs bancaires, des compagnies d'assurance et des sociétés de gestion d'actifs, transformant les Abenomics en Abegeddon⁷. Cette remontée pourrait être due à l'environnement financier international (mauvaise sortie de la politique de *quantitative easing* ou crise budgétaire aux États-Unis) ou bien à une perte de crédibilité de la politique de la BoJ. Celle-ci est consciente que, pour l'éviter, l'expansion des agrégats monétaires ne doit pas être supérieure à l'inflation attendue ; la BoJ est accommodante mais ne veut pas être laxiste.

Un dernier risque tient à la capacité à agir du gouvernement. Ayant fixé un cap, Abe Shinzō fait face à une exigence de coordination entre les divers instruments utilisés et à l'attente de ses concitoyens sur les rémunérations. L'interaction entre ces divers domaines de la politique économique est par nature complexe, et peut susciter des divergences éventuellement anesthésiantes entre ses

⁷ Contraction d'Abe et *armageddon*, qui signifie apocalypse en anglais.

conseillers et les ministères concernés. C'est à l'aune de ce *fine-tuning* (pilotage à vue) et de l'évolution des rémunérations que les Abenomics réussiront ou ne seront qu'un choc de communication politique.

Pour autant, les Abenomics, outre leurs premiers résultats enregistrés, bénéficient de plusieurs atouts.

En provoquant un choc de confiance incontestable, les Abenomics ont « désembourbé » la politique économique nipponne et portent un sens politique fort. Abe dispose, sauf accident et dissensions internes, d'une majorité solide ; cette situation lui donne une liberté de manœuvre par rapport aux partis charnières qui ont facilité sa victoire en décembre 2012 et contribué à celle de son candidat à la mairie de Tōkyō en 2014. Les votes budgétaires ont été acquis normalement, en contraste avec les arguties qu'a connues le gouvernement précédent de Noda Yoshihiko. Enfin, la préparation des Jeux olympiques de Tōkyō en 2020 peut être un stimulant à la croissance, même si de moindre ampleur qu'en 1964.

Conclusion

Les Abenomics sont-ils un verre à demi-plein ou à demi-vide ?

Il est trop tôt pour les considérer comme une réussite ; il serait toutefois excessif de considérer qu'ils connaissent un début d'échec. Ils enregistrent un succès partiel et ont remis le Japon sur un sentier de sortie de la déflation qui comportera naturellement des détours liés à la situation intérieure ou aux aléas venant de l'étranger. Le Japon, les Japonais et leurs partenaires commerciaux ont tout intérêt à ce succès. Le gouvernement japonais dispose de deux atouts : un socle parlementaire solide et le temps. C'est plus que ce dont le gouvernement Koizumi a disposé, et que n'a jamais eu Noda.

Les Abenomics sont-ils un modèle pour l'Union européenne ?

Ils sont davantage un miroir. La BCE et la BoJ pratiquent une politique monétaire flexible en ayant recours à des instruments dits non conventionnels et toutes deux sont déterminées (ou condamnées) à la mener durablement, à moins que l'évolution de celle de la FED ne conduise à la réviser, soulignant que la politique monétaire ne peut pas tout. Depuis les années 1990, le Japon comme de nombreux États membres de l'UE sont confrontés à un débat existentiel sur le degré de rigueur budgétaire – et de son oubli constamment présenté comme provisoire – au regard des risques de ralentissement de la conjoncture économique. Le niveau de dette publique sensiblement plus élevé qu'en Europe est un handicap certain, mais le Japon a l'avantage d'une moindre sensibilité de cette dette aux investisseurs internationaux ; en revanche, les marchés de taux ne sont pas nécessairement déconnectés des marchés actions qui, au Japon et en Europe, sont également sensibles aux influences étrangères, et peuvent en subir les contrecoups. Enfin, UE et Japon sont tous deux confrontés à un même besoin de réformes mais, en dépit du conservatisme social et des tensions sous-jacentes de la société nipponne, le Japon est une nation plus homogène qu'une communauté d'États : on peut espérer, avec un peu d'optimisme, que ce besoin de réformes y trouvera un cheminement plus aisé.



2. Grands travaux et ambition d'excellence : « Tōkyō 2020 », une aubaine pour le gouvernement d'Abe Shinzō.

XAVIER MELLET

Tōkyō organisera les Jeux olympiques (JO) d'été de 2020. La capitale japonaise a remporté la mise le 7 septembre 2013, tirant un trait sur l'échec essuyé quatre années auparavant pour les jeux de 2016 et celui d'Osaka pour ceux de 2008. Comparativement à ses rivales Istanbul et Madrid, elle proposait une plus grande sécurité en termes de financement et d'aménagements. Sa victoire a ainsi été décrite comme le choix de la raison et de la modération⁸.

Cependant, la barre est placée d'autant plus haut pour les JO de 2020 que la réussite de 1964 reste dans toutes les têtes. Les Jeux d'été tenus à Tōkyō en 1964 avaient été un moment-phare de la transition économique japonaise, l'occasion d'afficher la réussite économique nouvelle du pays grâce à l'inauguration *ad hoc*, entre autres, d'un train à grande vitesse (*shinkansen*)⁹. Or, un demi-siècle plus tard, et au lendemain de la triple catastrophe du 11 mars 2011, le Japon connaît une stagnation économique prolongée, tandis que sa position en Asie est fragilisée

⁸ Rousseau Yann, « Tokyo va organiser en 2020 les Jeux olympiques de la modération », *Les Échos*, 9 septembre 2013.

⁹ Porté par le « boom Izanagi », le PIB du Japon dépasse celui de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne entre 1964 et 1968.

par des tensions avec ses voisins chinois et coréen. Le contexte actuel est donc très différent de celui de 1964, mais les ambitions conférées et les retombées attendues rendent l'organisation de l'événement tout aussi cruciale.

Il s'agit ainsi d'une aubaine pour le gouvernement d'Abe Shinzō (Parti libéral-démocrate). Bien que la candidature de la ville fût soumise lorsque l'actuelle opposition démocrate dirigeait encore le pays, ces jeux semblent s'insérer à la perfection dans le programme de relance du nouveau gouvernement, labélisé Abenomics (*abonomikusu*)¹⁰. L'annonce de la victoire de Tōkyō coïncide avec la volonté du gouvernement Abe de montrer que, sous sa direction, le Japon va de l'avant. La nouvelle a d'ailleurs temporairement accru la popularité du Premier ministre¹¹ et fait bondir l'indice Nikkei. De nombreuses entreprises et sociétés liées à l'événement en ont profité car les investisseurs anticipent un cercle vertueux¹².

¹⁰ Pour une analyse de ce que les Abenomics représentent comme enjeux pour le Japon, voir la contribution d'Adrienne Sala à *Japan Analysis* : Sala Adrienne, « L'Abénomie, retour de la politique traditionnelle du PLD ou nouvelle sortie de crise ? », *Japan Analysis*, n° 30, juillet 2013.

¹¹ Selon TV Asahi, le taux de soutien au gouvernement Abe s'est élevé d'environ 9 points entre le 25 août et le 29 septembre 2013 (passant de 53,1 à 62,2 %), avant de reprendre sa lente érosion : http://www.tv-asahi.co.jp/hst/poll/graph_naikaku.html.

¹² Node-Langlois Fabrice, « Euphorie boursière à Tokyo après la victoire pour les JO de 2020 », *Le Figaro*, 10 septembre 2013. Gresillon Gabriel et Rousseau Yann, « Cette nuit en Asie : la Bourse de Tokyo en forme olympique », *Les Échos*, 9 septembre 2013. Les entreprises ayant vu leur titre augmenter significativement sont, entre autres, Taisei Corporation (constructeur du futur stade olympique), les promoteurs immobiliers Mitsui Fudosan, Mitsubishi Estate, Sumitomo Realty & Development, JR East (transport ferroviaire) et les compagnies aériennes JAL et ANA.

La vitrine olympique appelle naturellement de grands projets. En choisissant pour slogan « découvrir demain », les autorités en charge de la candidature ont misé sur l'excellence du Japon dans l'innovation technologique. Tōkyō, « ville la plus avant-gardiste du monde », entend créer des « jeux d'excellence »¹³.

Cet article propose de décrire les efforts fournis par les autorités pour montrer que, loin de l'image d'un pays vieillissant et d'une puissance relativement déclinante par rapport à ces voisins, le Japon est toujours compétitif dans de nombreux domaines. Nous commencerons par décrire les aménagements urbains prévus pour les JO, puis nous observerons comment les autorités entendent faire de l'événement une vitrine internationale, pour finalement aborder les externalités positives provoquées dans le secteur privé. Ensemble, ces trois variables contribuent à renforcer l'image d'un Japon relancé et dynamique.

Impressionner par les infrastructures

Tōkyō a gagné, certes, en étant raisonnable, mais « l'innovation de pointe », telle que décrite dans le dossier de candidature, n'en constitue pas moins un des points cardinaux du projet olympique. Les autorités cherchent à impressionner l'opinion publique internationale en mettant sur pied des bâtiments de très haute technologie. Le Premier ministre Abe a annoncé son souhait d'accorder aux robots un rôle de premier plan en proposant des « Jeux olympiques des robots » (*robotto olimpikku*), compétition internationale visant à déterminer quels robots sont les plus performants¹⁴. Il entend faire du

¹³ L'introduction du dossier de candidature, sobriement intitulé *Tōkyō 2020*, le stipule explicitement, en français, langue olympique. Le premier volume du document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://tokyo2020.jp/fr/plan/candidature/index.html>.

¹⁴ « Mettre en valeur la 'force de travail' en temps de déclin de la population. Un changement de la stratégie

déclin démographique (principal moteur du développement de la robotique palliative) un avantage pour illustrer l'innovation technologique à l'œuvre sur l'Archipel.

Un effort intense de construction sera fourni pour les JO. Sur les 37 sites proposés, seuls 15 existent déjà¹⁵, dont trois édifiés à l'époque des jeux de 1964, et 22 seront construits pour l'occasion, dont 11 destinés à subsister après l'événement. Le dossier de candidature coupe la ville en deux zones, une « zone héritage » à l'intérieur des terres, où peu de travaux seront effectués, et la « zone de la baie de Tōkyō » dont les terre-pleins accueilleront la majorité des nouveaux sites et le village olympique. Un « plan de remodelage de Tōkyō » prévoit de transformer radicalement et prioritairement cette zone¹⁶. Il s'accompagne de la construction d'une nouvelle autoroute, nommée « Shintora » à la suite d'un vote populaire. Prévue sur l'ancien tracé qu'aurait voulu MacArthur durant l'occupation américaine, il s'agira d'une route longue de 14 km qui, partant du nord (Kanda), contournera le palais impérial par l'Ouest, reliant ainsi le futur stade olympique, puis se dirigera vers la baie, au Sud-Est. La portion souterraine située entre le quartier de Toranomon et de Shimbashi verra naître, à sa surface, ce que

de croissance » (Jinkō-gen 'kasegu chikara' migaku seichō senryaku de kō kawaru), *Yomiuri shimbun*, 17 juin 2014.

¹⁵ Deux d'entre eux seront rénovés, comme le précise le dossier de candidature (page 19 du second volume).

¹⁶ Pour une description détaillée et une carte des projets prévus sur la baie, voir, en plus du dossier de candidature : « Carte du futur Tōkyō, développements successifs de projets, le boom de la baie comme 'demande exceptionnelle pour les jeux olympiques'. Tōkyō change pour les jeux olympiques (1) » (Tōkyō mirai chizu medama kaihatu zokuzoku, 'gorin tokuju' de wangan būmu. Gorin de kawaru Tōkyō (1)), *Nihon Keizai shimbun*, 20 février 2014 : http://www.nikkei.com/article/DGXNASFK1300S_T10C14A2000000/

le gouverneur de Tōkyō Masuzoe Yoichi et son équipe ont labélisé « projet Champs-Élysées ». Il s'agira d'une avenue large de 40 m et longue de 760 m, destinée à accueillir des boutiques de luxe et, comme le souhaite Masuzoe, en bon francophile, des cafés ouverts sur la rue¹⁷.

La tête de gondole des projets de construction reste toutefois le stade olympique national de Kasumigaoka. Conçu par la « starchitecte » Zaha Hadid¹⁸, il sera livré en 2019, juste à temps pour accueillir la coupe du monde de rugby organisée la même année. Ce stade de nouvelle génération – comme il en « pousse » en Europe à l'initiative des plus grands clubs de football – doit servir de vitrine à l'innovation *made in Japan*. Pensé comme un lieu de vie, il disposera d'un toit rétractable et sera entouré d'un anneau surélevé accessible à pied¹⁹. Il proposera des services de haute technologie : écrans en cristaux liquides à l'arrière de chacun des 80 000 sièges, 2 000 toilettes intelligentes équipées de capteurs... Un musée du sport y proposera des attractions de réalité virtuelle, et des robots seront chargés de guider les spectateurs²⁰.

¹⁷ « Grands espoirs pour la nouvelle route Shintora » (High hopes for new Shintora-dori), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 27 mars 2014. « Où sont tous les cafés à ciel ouvert ? », (Where are all the open-air cafés?), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 5 juin 2014. Le groupe Mori a proposé un résumé du projet en anglais : <https://www.mori.co.jp/en/img/article/130301.pdf>.

¹⁸ Elle fut choisie au détriment de huit finalistes dont les projets sont visibles ici : <http://www.jpnsport.go.jp/newstadium/Portals/0/NNSJ/en/finalists.html>.

¹⁹ Une description et des photos sont proposées sur le site du cabinet de Zaha Hadid : <http://www.zaha-hadid.com/architecture/new-national-stadium/#>.

²⁰ « Le nouveau stade national mettra en valeur la technologie », (New Natl Stadium to showcase technology), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 30 juin 2014.

Le stade illustre parallèlement les complications inhérentes à tout projet de cette ampleur. Une pétition d'architectes a protesté contre sa démesure. Fumihiko Maki, architecte reconnu au Japon, dénonce le gâchis que représente le futur stade, destiné selon lui à ne plus servir après la compétition. Il fait en outre valoir que sa structure imposante sied mal aux alentours du sanctuaire shintō Meiji-jingu²¹. De surcroît, son coût a rapidement été revu à la hausse après l'annonce de la victoire de Tōkyō, passant de 130 à 300 milliards de yens !²² Cela a provoqué un conflit entre les autorités nationales et municipales, ces dernières ayant rejeté la demande du gouvernement d'assumer 30 % du coût des travaux²³. L'ambition a dû être revue à la baisse. Le coût estimé n'est plus désormais que de 162,5 milliards de yens, et la surface au sol est passée de 290 000 m² à 211 000 m²²⁴. D'une manière générale, les coûts du projet olympique ont rapidement augmenté après la victoire, du fait de la tendance à minimiser les dépenses pour remporter la mise. Les autorités ont jusqu'au 15 février 2015 pour

²¹ « Une rupture avec la belle forêt du sanctuaire », le nouveau stade olympique national est trop vaste, avec un espace au sol trois fois plus grand qu'à Londres, selon l'architecte Fumihiko Maki » (Jingū no mori bikan kowasu 20-nen gorin shinkokuritsu kyokijō ōsuguru kenchikuka makifumihiko-san teiki tokomenseki rondon no 3-bai), *Tōkyō shimbun*, 23 septembre 2013.

²² « Plan de réduction prévu pour le nouveau stade olympique estimé à 300 milliards de yens » (Shin kunitachikyōgijō keikaku shukushō gorinaikatahari sō kōhi 3000 oku-en shisan de), *Yomiuri shimbun*, 24 octobre 2013.

²³ « Confrontation entre les gouvernements national et municipal quant au coût de la reconstruction. Problème imprévu avec le « nouveau stade national » » ('Shin kunitachikyōgijō' anshō, kaichiku-hi-meguri-koku-to ga tairitsu), *Yomiuri shimbun*, 28 octobre 2013.

²⁴ « Un nouveau design plus petit pour le stade national » (Shin kunitachikyōgijō, kihon sekkei-an o kōhyō... tōsho-an shukushō), *Yomiuri shimbun*, 29 mai 2014.

procéder aux derniers ajustements, date à laquelle il leur faut rendre au comité international olympique le plan de financement définitif. Les dix installations à construire dans Tōkyō autres que le stade ont ainsi vu leur coût passer de 153,8 à 380 milliards de yens. Pour résoudre ce problème, le gouvernement métropolitain de Tōkyō entend diminuer les coûts et rendre plus pérennes trois projets, le Canal de la forêt de la mer, la Place de la jeunesse et l'arène d'Ariake (ainsi nommés dans le dossier de candidature)²⁵. Londres avait fait de même en 2012 après le choc Lehmann de 2008.

Ouvrir le Japon au monde

Les JO constituent aussi une aubaine pour montrer au monde la qualité du service japonais et ainsi doper le tourisme, domaine où le Japon accuse un retard par rapport à ses voisins sud-coréen et chinois. Tōkyō en avait fait un thème de campagne pour obtenir les jeux, utilisant le concept d'*omotenashi*, désignant le sens japonais de l'hospitalité²⁶. Le gouvernement Abe, de son côté, a fait du tourisme une priorité en affichant comme objectif de doubler le nombre de touristes étrangers : d'environ 10 millions de personnes par an actuellement à 20 millions pour 2020²⁷. Des efforts considérables sont prévus pour parvenir à cet objectif, tant l'enjeu est

primordial en termes d'image.

Le premier effort concerne les infrastructures de transport international, domaine où le Japon accuse également un relatif retard. Plus proche du centre que son homologue Narita, l'aéroport de Haneda est appelé à un rôle de premier plan pour « absorber » l'arrivée massive de touristes étrangers lors des JO. Une nouvelle piste a été inaugurée en 2010 et le renforcement de la partie internationale a été engagée : de nouveaux vols et un nouveau monorail reliant l'aéroport à la ville ont été inaugurés cette année²⁸. L'objectif, à terme, est de pouvoir relier directement les deux aéroports en construisant une nouvelle ligne de train et une nouvelle station dans Tōkyō, comme le promettait le candidat Masuzoe lors de la campagne de février 2014²⁹. Elle participe d'un plan systémique de rénovation du réseau dont seule une partie sera achevée pour les jeux. D'ici 2020, de nouvelles stations seront ajoutées sur la ligne circulaire Yamanote et la station nodale de Marunouchi sera rénovée. Il faut par ailleurs noter qu'un réseau de bus de nuit sera développé, initiative verrouillée jusqu'alors par le puissant lobby des taxis. Cette année en a été inaugurée la première ligne, reliant le quartier de Shibuya à celui de Roppongi³⁰.

²⁵ « Coût de maintenance des Jeux olympiques, perspectives douces, la ville reconsidère trois aménagements » (Gorinseibuhī amai mitōshi-to ga 3 shisetsu keikaku minaoshi), *Yomiuri shimbun*, 19 juin 2014. Le premier site doit accueillir le canoë-kayak et l'aviron, le second le badminton et le basket-ball, le troisième le volley-ball.

²⁶ L'intervention en français de Christel Takigawa auprès des institutions olympiques était centrée sur ce concept : <https://www.youtube.com/watch?v=6hggvgKWwhg>.

²⁷ « Mettre en valeur la « force de travail » en temps de déclin de la population. Un changement de la stratégie de croissance », *op. cit.*

²⁸ « 17 ans après, un nouveau monorail est lancé » (17-Nen-buri, shingata monorēru unkō), *Yomiuri shimbun*, 18 juillet 2014.

²⁹ « Élections gouvernementales 2014, questionnaire aux candidats principaux (3) (Tochiji-sen 2014 omona kōho-sha ankēto (3)), *Tōkyō shimbun*, 03 février 2014. Pour une analyse de ces élections, voir : Mellet Xavier, « Élections gouvernementales de Tōkyō : le pari perdue Hosokawa Morihiro et Koizumi Jun'ichirō », *Japan Analysis*, n° 33, avril 2014.

³⁰ « Moins de noctambules vus dans le bus de Tōkyō circulant 24 heures sur 24 ces derniers mois » (Fewer night owls seen utilizing Tokyo's 24-hour bus service in recent months), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 5 juillet 2014.

Des mesures sont également prévues pour donner vie à l'*omotenashi*, c'est-à-dire accueillir les étrangers dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui. Les amoureux du Japon en rêvaient, un changement législatif devrait instaurer une extension de la durée de séjour touristique de trois mois à un an³¹. S'agit-il d'un moyen doux, voire indolore, de proposer une solution au problème de l'immigration ? Des voies rapides seront aussi aménagées aux postes de douane dans les aéroports de Narita et du Kansai³². Davantage de programmes télévisés seront sous-titrés en chinois et en anglais³³. Le gouvernement Abe entend aussi généraliser le wifi et déployer le réseau mobile de cinquième génération (5G) avant les jeux³⁴. Enfin, il aimerait doubler le nombre de magasins hors taxes (*duty free*) dans le pays, faisant passer leur nombre de 4 600 à 10 000³⁵.

D'autres projets sont censés refléter la tradition japonaise et la qualité de service vantées par le dossier de candidature. Le gouvernement municipal souhaite faire construire de nouveaux bâtiments destinés à accueillir les dignitaires étrangers, parallèlement au palais d'Akasaka – mini-Versailles construit pour le prince héritier durant l'ère Meiji³⁶, qui accueille de nos jours

³¹ « Mettre en valeur la « force de travail » en temps de déclin de la population. Un changement de la stratégie de croissance », *op. cit.*

³² « Les exigences pour les visas touristiques seront revues à la baisse » (Tourist visa requirements to be relaxed), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 17 juin 2014.

³³ « Davantage de programmes télévisés seront dotés de sous-titres anglais et chinois d'ici 2020 » (TV shows to get foreign-language subtitles by 2020), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 22 juillet 2014.

³⁴ Roussel Brian, « Tokyo veut allumer la flamme de la 5G aux JO de 2020 », *Les Échos*, 11 juillet 2014.

³⁵ « Mettre en valeur la « force de travail » en temps de déclin de la population. Un changement de la stratégie de croissance », *op. cit.*

³⁶ L'ère Meiji, nom de règne de l'empereur

les chefs d'État étrangers. Trois plans sont envisagés, dont une construction au sein du parc Hamarikyū au bord de la baie, jardin impérial avant la capitulation de 1945. Il s'agirait de reconstruire un bâtiment de type occidental détruit sous Meiji³⁷. Pour les autres visiteurs, un grand complexe est en préparation à Toyosu, nouvel emplacement dans la baie du marché au poisson de Tsukiji, fermé au public depuis quelques années mais qui constitue toujours une destination touristique majeure en raison de ses restaurants. Il devrait comprendre un grand nombre de boutiques, de restaurants – dans le « marché du ventre plein » (*mampuku ichiba*) –, des bains japonais (*onsen*), et sera ouvert au public dès 2015³⁸. L'association des hôtels traditionnels (*ryōkan*), la Kokkanren, a parallèlement indiqué son souhait d'accroître son nombre d'hôtes étrangers³⁹.

Des externalités positives dans le secteur privé

Les grandes compagnies privées japonaises sont en étroite collaboration avec les autorités pour contribuer à donner vie au rêve olympique. Leurs titres avaient augmenté à l'annonce de la victoire de Tōkyō, et la perspective concernant 2020 est l'occasion de poursuivre les efforts de relance de l'activité. Tous les projets d'aménagements urbains voulus par les autorités vont impliquer une étroite collaboration avec les

Mutsuhito, dura de 1868 à 1912. Le palais fut achevé en 1909.

³⁷ « Tōkyō étudie des emplacements pour une maison d'accueil traditionnelle » (Tokyo considers locations for traditional guesthouse), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 21 avril 2014.

³⁸ « Un méga complexe touristique à Tōkyō... avec vues nocturnes sur la baie de Tōkyō » (Tōkyōwan no yakei nagame nyūyoku mo... Toyosu ni ichi dai kankō zōn), *Yomiuri shimbun*, 20 février 2014.

³⁹ « Ono Masatada, un propriétaire de *ryōkan* qui accueille les invités étrangers » (Masatada Ono / Ryokan proprietor welcomes foreign guests), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 14 juillet 2014.

grands groupes privés japonais. Les compagnies aériennes JAL et ANA sont par exemple en première ligne pour ce qui est de la rénovation de l'aéroport de Haneda. De nombreux projets de services de luxe y seront également associés. Le secteur du bâtiment espère des synergies entre les efforts de reconstruction post-Fukushima et les projets olympiques.

Notons tout d'abord que la dynamique de construction n'a pas attendu l'attribution des JO à Tōkyō pour se faire sentir. En 2002, une « loi de renaissance urbaine » avait ouvert des zones de la capitale aux investissements privés en « permet(tant) aux entreprises de proposer des plans de redéveloppement urbain »⁴⁰. La capitale voit depuis lors fleurir de nouveaux grands hôtels haut de gamme, qui visent une clientèle de touristes aisés et des étrangers. En juin dernier, le groupe de construction Mori a inauguré la tour Toranomon Hills (247 m de hauteur !), qui vient s'ajouter à la liste des grandes tours que possède le groupe dans la ville (Ark Hills, Roppongi Hills, Omotesando Hills et Atago Green Hills). Elle comprend l'hôtel Andaz du groupe Hayatt, dont l'ambition est d'accueillir pour moitié de touristes étrangers en leur proposant notamment des suites de 210 m² à un million de yens la nuit. Le groupe Mori a également une dizaine de projets prévus non loin des futurs Champs-Élysées de Tōkyō, à Toranomon, quartier qu'il compte transformer en « nouveau centre urbain international », figure de proue de la future « meilleure ville de monde » que sera Tōkyō. Le tout sera desservi par la nouvelle autoroute Shintora. D'autres hôtels de luxe sont par ailleurs attendus, comme l'hôtel Aman pour décembre de cette année⁴¹.

⁴⁰ Languillon-Aussel Raphaël, « Crise immobilière et privatisation de l'aménagement à Tokyo », *Metropolitiques.eu*, 2013 : <http://www.metropolitiques.eu/Crise-immobiliere-et-privatisation.html>.

⁴¹ Marutani Ichirō, « Course à l'ouverture d'hôtels avant les jeux de Tōkyō. Capitaux étrangers et énergie intérieure » (*Toshin no hoteru kaigyō rasshu...*

Parallèlement, Mitsubishi Estate a pris en charge la construction d'un immense complexe de loisirs cumulant hôtel et bains à Ōtemachi, en plein cœur de Tōkyō. Prévu pour le printemps 2016, le « onsen d'Ōtemachi » comprendra 18 étages en surface et trois en sous-sol, dans une tour de 21 étages. Il a fallu creuser à 1 500 mètres de profondeur pour aller chercher une eau à 36,5°, présentée comme de qualité idéale pour le soin du corps⁴². Le bâtiment sera exploité par le groupe Hoshino Resort qui prévoit d'y construire le grand « *ryokan* de luxe » Hoshinoya Tōkyō⁴³. Il est prévu, à l'échelle de la métropole, d'utiliser les eaux pures souterraines pour augmenter la qualité de l'eau et diminuer la proportion d'algues vertes présentes dans les douves du palais impérial⁴⁴. Il est toutefois difficile d'évaluer les risques environnementaux de cette réalisation pour l'instant.

Les JO ont participé à cet engouement initial en ajoutant une perspective réjouissante pour 2020. Ils contribuent par exemple à une hausse

gaishi to kokunai-zei ga hibana), *Yomiuri shimbun*, 12 juin 2014. « Toranomon Hills soutient à la « meilleure ville du monde ». Le projet de développement par des déréglementations » (Toranomon Hiruzu kaigyō 'sekaichi no toshi' e atooshi kisei kanwa de tsugitsugi kaihatsu keikaku), *Tōkyō shimbun*, 12 juin 2014.

⁴² « Enthousiasme autour du « Onsen d'Ōtemachi » après le succès du forage, une source classée comme bonne au traitement médical » ('Ōtemachi onsen' wakuwaku kussaku seikō ryōyō izumi ni bunrei), *Yomiuri shimbun*, 16 juillet 2014. Une vidéo de présentation a été proposée par ANN news: https://www.youtube.com/watch?v=LAC_cIipAFo&list=UUGCZAYq5Xxoj1_tSxcVJhiQ.

⁴³ Le communiqué de presse en anglais fourni par le groupe Hoshino Resort met en avant l'hospitalité des hôtels traditionnels. <http://global.hoshinoresort.com/cms/images/Press-release-HOSHINOYA-Tokyo-.pdf>.

⁴⁴ « Les douves du palais impérial pourraient avoir leurs eaux souterraines nettoyées » (Palace moats may get subway water cleanup), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 23 juillet 2014.

de la demande de logements, notamment dans la zone de la baie. Les compagnies privées se sont adossées au plan de remodelage. Au village olympique de Harumi seront construites de grandes copropriétés par Mitsubishi Estate, et le groupe Sumitomo Realty & Development fera de même à Ariake, non loin de là, dans la baie⁴⁵. Par ailleurs, les hôtels du centre de Tōkyō surfent sur la vague. L'hôtel Okura, considéré comme l'un des plus luxueux du pays, sera rénové et agrandi pour 2019. L'an prochain, l'hôtel Peninsula compte créer un système de transport en hélicoptère pour ses clients depuis l'aéroport de Narita.

Les autorités cherchent à l'évidence à favoriser ces externalités positives. Si les jeux sont parfois décrits comme la quatrième flèche des Abenomics, ils sont surtout une contribution à la deuxième, à savoir la relance de l'économie par des mesures de déréglementation et des commandes publiques. La ville de Tōkyō participe à l'effort en ayant défini des zones franches d'impôt dans 9 des 23 arrondissements – incluant les zones traitées précédemment – destinées à attirer les investissements étrangers⁴⁶. Le quartier général de la revitalisation de l'économie, piloté par le Premier ministre, avait annoncé en octobre 2013 vouloir alléger les réglementations afin de favoriser la construction de complexes de logements et de gratte-ciel au cœur de la ville⁴⁷. En outre, inflexion majeure, une loi va

être présentée pour autoriser les jeux d'argent et la construction de casinos, ce qui est jusqu'à présent interdit⁴⁸.

Conclusion

Ironie du sort, la candidature de Tōkyō, portée par la mandature précédente, constitue aujourd'hui une aubaine pour un Parti libéral-démocrate assuré de garder la majorité parlementaire à moyen terme. La perspective laissée pour 2020 prolonge les Abenomics tout en atténuant les effets négatifs de la hausse de la taxe à la consommation. Les grands travaux prévus viennent donner un contenu au discours volontariste et nationaliste du « Japan is back »⁴⁹ délivré par le gouvernement Abe. Ils contribuent par ailleurs à tourner la page de la catastrophe de Fukushima – « troisième grande défaite du Japon »⁵⁰ – en orientant le pays vers des « jeux d'excellence ». Les autorités mettent ainsi tout en œuvre pour assumer une ambition démesurée et faire de ces jeux un symbole du renouveau japonais, comme ce fut le cas en 1964.

Quelques questions méritent toutefois d'être posées si l'on élargit le champ d'analyse à l'ensemble du territoire japonais, au-delà du cœur de Tōkyō. L'effet de levier espéré de l'organisation d'événements sportifs de grande ampleur n'a en effet rien d'évident et s'avère être de plus en plus critiqué⁵¹. Les

⁴⁵ « Les jeux olympiques nourrissent la demande de copropriétés dans la zone de Tōkyō » (Gorin kōka manshon ni mo tonai no bunjō zōka wangan eria kyakkō), *Yomiuri shimbun*, 13 septembre 2013.

⁴⁶ « Les bons débuts du gouverneur de Tōkyō Masuzoe à l'intérieur et l'étranger » (Tokyo Gov. Masuzoe off to good start both abroad and at home), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 14 mai 2014.

⁴⁷ « Le gouvernement décide de lancer l'internationalisation de Tōkyō et Ōsaka avant les Jeux olympiques » (Senryaku tokku gorin o zenmen seifu hōshin kettei Tōkyō ya Ōsaka kokusai-ka suishin), *Yomiuri shimbun*, 19 octobre 2013.

⁴⁸ « Les villes montrent le plus d'intérêt à accueillir les projets de casinos » (Cities show best hand to win casino bid), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 3 décembre 2013.

⁴⁹ Expression utilisée par le Premier ministre pour résumer, à la manière de Reagan, le retour du Japon sur la scène internationale : http://www.mofa.go.jp/announce/pm/abe/us_20130222en.html.

⁵⁰ Après l'ouverture du Japon par les « bateaux noirs » du commodore Perry en 1854 et la défaite de 1945.

⁵¹ Sanchez Fernanda et Broudehoux Anne-Marie, « Mega-events and urban regeneration in Rio de Janeiro:

nouvelles installations tant publiques que privées ciblent les clients aisés et étrangers, et l'on peut s'interroger sur les retombées pour la population japonaise locale. Tōkyō a été récemment qualifiée de « trou noir démographique »⁵², et l'on peut se demander à bon droit si les JO vont réellement avoir un impact positif sur l'ensemble du pays, dans la mesure où la capitale est la bénéficiaire quasi-exclusive des projets d'équipements conçus afin de les accueillir. L'écart de développement peut risquer de s'accroître encore davantage entre la capitale, qui draine les richesses matérielles, humaines et symboliques, et le reste du pays.

planning in a state of emergency”, *International Journal of Urban Sustainable Development*, vol. 5, n° 2, 2013.

⁵² Expression utilisée par Hiroya Masuda, politicien ancien gouverneur de la préfecture d'Iwate. « Le « trou noir » Tōkyō attire les jeunes mais risque un effondrement à l'avenir » (Japan's shrinking society 1-1 / 'Black hole' Tokyo draws youth, faces collapse in future), *The Japan News (Yomiuri shimbun)*, 28 avril 2014.

POINTS DE VUE D'ACTUALITÉ

3. KOMATSU MASAYUKI,

« De l'art de contredire les étrangers pendant les conférences internationales » [Kokusaikaigi de gaikokujin wo ii makasu hōhō], *Chūō Kōron*, novembre 2013, p. 40-45. Traduction de Sophie Buhnik, relecture d'Akira Hattori.

Né en 1953 dans le département d'Iwate, Komatsu Masayuki est docteur en management de l'université de Yale. Après son entrée à l'Agence de la pêche en 1977, il a la charge de représenter le Japon dans le cadre des négociations internationales et des tribunaux internationaux sur la chasse à la baleine et la pêche du thon. Il est l'auteur de nombreux ouvrages.

Les trois raisons pour lesquelles les Japonais ne sont pas doués pour les négociations

Si l'on considère que les Japonais ne sont pas doués pour les négociations [à cause de leur difficulté à parler anglais], mon avis est plutôt que leur faiblesse en langue étrangère n'est pas la seule raison : il y a des motifs plus

profonds. Outre la faiblesse des compétences linguistiques, cela s'explique par un « manque de contenu quant au message lui-même et à ce qu'on souhaite dire » d'une part, et une « posture d'évitement des risques » d'autre part.

L'expression « 3S » tourne en ridicule l'attitude des Japonais dans les lieux des grandes conférences internationales : Silence, Smile, Sleep⁵³. Dire qu'ils sourient sans rien dire ou finissent par s'endormir, sont des mots humiliants et excessifs. Vu de l'extérieur, le comportement peu revendicatif des Japonais paraît extrêmement étrange. Probablement que les personnes en question, en ne disant rien et en ne faisant rien, pensent éviter les

⁵³ En anglais dans le texte.

prises de risques. Mais en restant silencieux, ils ne sont pas pris au sérieux et finissent par se plier aux conditions désavantageuses décidées par d'autres nations. Puisque que cela produit des conséquences néfastes, la position qui consiste à « ne rien faire pour éviter les risques » est donc illusoire. C'est cette attitude que le gouvernement et le peuple japonais n'ont cessé de reproduire après la guerre.

Les techniques à employer durant les conférences internationales

Lors des réunions des comités scientifiques des Commissions internationales sur la chasse à la baleine (IWC ou International Whaling Commission), négocier le maintien ou le développement de chasses à vocation de recherche, en esquivant les revendications des pays opposés à la chasse à la baleine, m'a laissé un souvenir pénible, parce que certains membres de nations anglophones utilisaient intentionnellement des mots difficiles à comprendre même pour ceux dont l'anglais était la langue maternelle. Face à cette stratégie, je développai deux types de parade que je vais exposer.

La première consiste à ajouter à la langue formelle des conférences des langues n'appartenant pas à la sphère anglophone, appelant ainsi la présence d'interprètes à ces conférences. En dehors de l'anglais, l'ONU a accordé le statut de langue de travail officielle au français, au chinois et au russe. Fondamentalement, les réunions se déroulent en anglais, mais une de ces cinq langues peut s'y ajouter, comme le français, en tant que langue de travail. Ce faisant, des interprètes doivent être présents à la réunion, et ils peuvent avertir les personnes qui parlent trop vite de ralentir par un « slow down » et demander des clarifications sur les termes qu'ils n'arrivent pas à traduire. C'est comme cela que j'ai pu bloquer leur stratégie. (...) J'ai pu ainsi avoir des discussions bénéfiques avec

les « fast talkers ».

Ensuite, mais cela est un moyen conventionnel de négociation, j'en suis venu à poser les fondements des débats en parlant avant mes interlocuteurs. Parce que les premières déclarations deviennent la base des discussions, si on les prépare bien et qu'on les soumet, les échanges sont à notre avantage. Après cela, c'est en s'exprimant de plus en plus que l'on domine les conversations.

Dans le cas où l'on présente une lacune en langue, on en revient à la question suivante : comment prendre l'ascendant durant les discussions (...) ? Si l'on arrive à faire avancer les discussions sur son propre terrain, on arrive à compenser l'anxiété liée au manque de maîtrise de la langue, et si l'on doit parler soi-même, on peut se préparer longtemps à l'avance. Il est vain d'être sur la défensive. Afin d'être compris, il vaut mieux coucher par avance sur le papier ce que l'on voudra dire (...). Car l'art de la négociation, c'est de faire savoir clairement ce que l'on veut à son interlocuteur.

Même après sept années d'étude et deux années à l'étranger, je ne suis pas bilingue

Si j'exclus les années de classe préparatoire effectuées pour rentrer à l'université, je me suis consacré pendant sept années à l'étude de l'anglais, à partir de l'âge de 22 ans (celui de mon entrée à l'Agence de la pêche) puis, durant mes deux années de séjour à l'université de Yale, à l'âge de 29 ans. Avec sept ans d'apprentissage à l'Agence puis deux années en tant qu'étudiant étranger aux États-Unis, je pensais que mon anglais serait proche de la perfection. J'étais naïf. Avec l'énorme travail quotidien demandé par la *business school* d'une université de l'Ivy League, je m'immergeais tous les jours pendant deux ans dans l'anglais au point de me réveiller en sueur ; une fois

revenu à l'Agence, on me confia la tâche de traduire les propos, tenus en anglais par nos interlocuteurs indiens, à l'intention de mes supérieurs. Néanmoins, je ne comprenais pas grand-chose à leur anglais. Et il serait même erroné d'affirmer que je comprenais parfaitement l'anglais des Américains. J'avais beau lire des journaux en anglais, les mots inconnus ne manquaient pas. Cela fait à peine cinq ans que j'arrive à lire les journaux anglophones sans efforts. Cependant, je sors encore mon dictionnaire électronique occasionnellement pour traduire les termes que je ne comprends pas du tout.

S'il y a une chose que j'aimerais dire, c'est qu'il ne faut jamais relâcher ses efforts pour améliorer son anglais. Améliorer son lexique en particulier, est l'effort de toute une vie. Aujourd'hui encore, lorsque je lis des phrases en anglais, je ne lis pas en diagonale, je cherche au contraire tous les mots qui me sont inconnus. Il y a aussi des gens qui préfèrent lire en diagonale (...). Si on ne comprend pas mot à mot tous les termes, il y a des choses qu'on ne pourra ni assimiler ni exprimer. Sur des scènes aussi délicates que celle de la négociation en particulier, il est impossible de négliger les mots. Aujourd'hui, je fais en sorte de lire cent pages d'un livre en anglais durant les deux jours du week-end. Comparé au japonais, je mets peut-être le double du temps pour lire mais je m'efforce de devenir plus rapide.

Ce que j'ai gagné durant ces deux années d'étude à l'étranger, c'est la confiance en moi au-delà des compétences linguistiques. En surmontant au jour le jour la masse de travail à faire à la maison, j'ai gagné le pouvoir de me dire que, « à partir de maintenant, je peux surmonter les difficultés quelles qu'elles soient ». Si je me remémore cette période, bien que l'on me fit lire tous les jours des textes en anglais, j'avais des doutes sur mon

degré de compréhension de la *substance*⁵⁴ des phrases que je lisais. Par exemple, le mot "Macy's" avait beau parvenir à mes oreilles, si je ne comprenais pas qu'il s'agissait d'un nom de grand magasin, cela n'avait pas de signification pour moi. Si l'on prononce devant les Japonais les noms de grandes marques automobiles comme Toyota, Honda, Suzuki, cela leur parle. Même si *j'entends* les mots, si je n'en comprends pas la substance, c'est que je ne comprends pas tout ce qu'il y a derrière la vie quotidienne, la culture ou la société. C'est pourquoi la pure amélioration technique des compétences en langue ne suffit pas, il faut avoir une connaissance sensible et contextuelle du pays dont on apprend la langue.

Peut-être que c'est très difficile, mais cela peut au contraire s'avérer très bénéfique. Dans les cas où le thème des négociations est spécialisé, les termes à employer étant limités à ce thème, la sphère de ce qu'on a besoin d'étudier est également limitée. Loin d'étudier vaguement l'anglais en général, le plus court chemin pour acquérir un pouvoir de négociation est, dans le domaine concerné, consiste à se familiariser avec tous les détails de l'anglais comme de sa langue maternelle. (...)

Apprendre l'anglais, apprendre en anglais

Récemment, dans les écoles, il semble qu'on délivre un enseignement de l'anglais attachant de l'importance à la communication orale ; mais, en ce qui me concerne, ce qui a le plus contribué à l'amélioration de mes compétences en anglais a été la lecture de textes en quantités considérables. Si l'on veut débattre en anglais, il est impensable de ne pas améliorer son vocabulaire en lisant des textes.

⁵⁴ En anglais dans le texte.

Il ne faut pas uniquement apprendre par cœur des mots, mais il faut penser à s'imprégner d'une certaine pensée (...) grâce à l'acquisition d'informations sur le monde anglophone par les textes.

C'est pour cette raison que l'on peut attendre de nos enseignants d'anglais qu'ils possèdent une culture étendue et profonde. Avant même de donner des leçons subtiles sur l'usage des particules, si l'on n'enseigne pas le contenu, on ne peut pas transmettre une langue. Que ce soit du Marx, du Shakespeare ou du Harry Potter, tout est bien. Il faut rechercher des enseignants capables de transmettre aussi bien la philosophie que la littérature anglaises, car il ne s'agit pas d'enseigner l'anglais mais d'enseigner *grâce à l'anglais*. Si de tels enseignants ne se trouvent pas à proximité, c'est bien aussi de s'en remettre aux livres. Pour les ouvrages récents, je pense par exemple à Michael Sandel⁵⁵. Une fois qu'on l'a lu dans une traduction japonaise, pourquoi ne pas se mettre au défi de le lire dans sa version originale ?

Astuces pour communiquer son opinion

Éprouver un sentiment de respect envers son interlocuteur et utiliser des termes clairs et compréhensibles sont les astuces pour communiquer son opinion à l'interlocuteur (...). Quand on se livre un duel avec de réels enjeux (comme c'est le cas lors des grandes conférences internationales), des mots violents peuvent être échangés, et de la colère peut s'exprimer. Cependant, si on garde le sens du respect de son interlocuteur jusque dans ces circonstances, on a là la différence entre une dispute de gamins et des tactiques d'adulte. Quand je parle d'emploi de mots clairs, le lecteur pense peut-être à des choses simples. Mais en vérité, il est plus difficile de ne se

servir que de mots faciles. Afin de s'exprimer simplement, il faut que les choses soient noires ou blanches (...). Afin que les choses soient clairement noires ou blanches, il faut savoir faire le tri entre ce que l'on garde et ce que l'on jette. Afin d'avoir cette capacité de jugement, il faut rassembler son savoir et réfléchir soigneusement. Le choix d'une réponse ou d'un argument implique la possibilité d'avoir exclu des réponses possibles.

Je ne pense pas que les Japonais ne savent pas se confronter à l'anglais. C'est juste que cette langue convient aux personnes qui ont l'habitude de réfléchir et de prendre des décisions ; (...) l'anglais ne pardonne pas les ambiguïtés qui sont pardonnées en japonais. De nombreuses connaissances, une large culture et de la réflexion sont nécessaires.

« Éviter les ambiguïtés » met l'accent sur l'importance qu'il y a à poser des questions quand on ne comprend pas. (...) Il ne faut donc pas prendre à la légère le « pouvoir de questionnement » à la recherche de réalités fondamentales. Cela est d'autant plus vrai quand on communique avec des étrangers. Si des personnes étrangères issues d'un contexte culturel différents et utilisant des mots aux significations différentes parlent, n'importe quel type de malentendu peut surgir.

Le récit suivant en donne une illustration. Une femme ayant longtemps vécu à l'étranger participait aux conversations des femmes de son quartier, et comme elle entendait les expressions « are » et « sore » à tout bout de champ, elle demanda ce qu'elles signifiaient. Personne ne sut le lui expliquer. Pour ironiser, c'est ce qu'on appelle faire l'expérience de la communication en japonais et de son ambiguïté sur les sujets des phrases. Peut-être qu'ils ne s'en soucieront jamais en restant entre eux, mais si un étranger les côtoie, il faut arrêter cette « ambiguïté à la japonaise ».

⁵⁵ Philosophe politique, professeur à Harvard University.

Montrons que nous avons des qualités de leadership

À la faculté où je suis professeur, je donne des cours sur le leadership et les négociations internationales, et j'ai modulé ma manière de l'enseigner selon que j'ai en face de moi des étudiants japonais ou étrangers. Je n'ai pu utiliser jusqu'à présent du matériel pédagogique en anglais avec les étudiants japonais : les étudiants japonais ont l'impression que le contenu des textes écrits en anglais est trop spécifique. Par exemple, au moment de leur donner un cours sur le leadership et la responsabilité des risques, des exemples aussi parlants que ceux de Gandhi, Mandela ou Aung San Suu Kyi ne parleront pas instantanément aux Japonais. Dire « qu'aucune organisation ne bougera sans prise de risque » parle unanimement aux étrangers mais pas aux Japonais. Mon cours était suivi par des étudiants en sociologie (spécialisés en administration, médecine, droit...) qui me demandaient si je faisais le récit d'une expérience vécue à l'Agence de la pêche et si cela avait une valeur universelle. Les leaders étant des individus issus de contextes spécifiques à chacun, pour apprendre la théorie sur les leaders il faut impérativement analyser les exemples individuels : s'il y a 1 000 hommes, il y a 1 000 leaderships valables. Il est donc réducteur d'en tirer des lois générales. Il est rare que les étudiants étrangers me posent ce genre de question. (...).

En définitive, si l'on dit que « d'une manière extrême, un leader doit être prêt à mourir pour le bien du monde et des hommes », ce précepte est familier aux individus venus de pays qui ont été historiquement envahis ou agressés par des puissances étrangères, ou qui ont mené des guerres pour leur indépendance. C'est une condition pour démontrer positivement des qualités de meneur. Or le Japon n'est pas un pays où l'on a risqué sa vie dans des batailles pour obtenir l'indépendance

d'une puissance étrangère. (...) Cela est à mon sens la cause la plus profonde du manque d'habileté des Japonais pour les négociations.

Japonais, prenez plus de risques

Ce qui est à l'origine de tout ce que je viens de dire, est donc mon constat du refus de prise de risques par les Japonais d'aujourd'hui. Prendre un risque, c'est chercher à réduire l'occurrence des risques liés au refus de prise de risques. Afin de prendre des risques, il faut entretenir sa curiosité. S'ils n'ont pas le goût de la découverte, les hommes s'atrophient en vieillissant. Grâce à l'acquisition de savoirs, on peut élargir son propre univers. C'est ainsi que le monde se divise entre ceux qui prennent des risques et ceux qui n'osent pas. Selon mon opinion, le nombre de Japonais ayant perdu le goût de la découverte a grandi dans la société modérément enrichie de l'après-guerre, entraînant la situation contemporaine de stagnation. L'instruction, au Japon, se focalise davantage sur les leçons que sur la pédagogie de la mise en doute ; nous ne formons pas assez d'individus pensant par eux-mêmes.

Or dans les négociations internationales et quel que soit le pays avec lequel on traite, il faut savoir bluffer, car on peut être trahi par des États dans lesquels on avait confiance. (...)



4. TSUJI TAKUYA,

« Concentrons nos investissements dans les aires urbaines centrales de nos régions » [Zenkoku no chūsū kyoten toshi ni shūchū toshi seyo], *Chūō Kōron*, novembre 2013, p. 40-45. Traduction d'Arnaud Grivaud, relecture d'Akira Hattori.

Tsuji Takuya, né à Hokkaidō en 1962, est professeur à l'université de Hitotsubashi depuis 2005. Diplômé de science politique et en science des administrations, il est spécialiste des collectivités locales. Il a été maître de conférences à l'université de Tōkyō ainsi qu'à l'université d'étude des politiques publiques. Il a en outre été membre de la 31^{ème} commission d'examen de l'organisation des collectivités locales du ministère des Affaires générales.

L'État s'est décidé à changer de stratégie

Dans la période de l'après-guerre, caractérisée par l'explosion démographique de la population japonaise, les aires urbaines de l'archipel se sont étendues et multipliées. Le territoire s'est parfois développé de manière anarchique et les zones urbaines se sont

étalées sans limite. L'État et les collectivités locales ont coopéré pour veiller à ce que les infrastructures et les services tels l'éducation, la lutte contre les incendies, les soins et autres services sociaux soient répartis de manière égale sur le territoire.

Or, aujourd'hui, les logements vacants et les terrains vagues sautent aux yeux. Les canalisations, routes et écoles sont de plus en plus vétustes et laissées à l'abandon. Il devient impossible, dans une société japonaise vieillissante, victime d'un déclin démographique qui pèse sur les finances publiques, de maintenir dans chaque commune le fonctionnement de ces différents services et infrastructures comme on a pu le faire jusqu'ici. Aussi est-il nécessaire de concentrer les investissements dans les

villes de taille moyenne et d'y rassembler la population pour former une aire urbaine dynamique, et de renforcer la coopération de cette aire avec sa périphérie.

La question du regroupement et de la coopération des communes a déjà été maintes et maintes fois débattue. Les politiciens, hauts fonctionnaires et citoyens partagent une inquiétude qui ne s'est néanmoins jusqu'ici pas transformée en actions concrètes. Beaucoup de collectivités locales, si elles admettent le constat général selon lequel la population totale du Japon décroît, peinent à accepter que leur territoire en particulier accuse une perte de population. Les villes estiment que la décroissance démographique et le vieillissement de la population ne concernent que les collectivités locales qui se dépeuplent. Parallèlement, ces collectivités estiment qu'en tant que territoires affectés par cette décroissance, elles devraient bénéficier prioritairement d'investissements publics et du soutien de l'État pour les redynamiser. En conséquence, les nombreuses mesures visant au regroupement et à la coopération des villes n'ont jusqu'à présent pas apporté de résultats convaincants.

C'est dans ce contexte que le gouvernement Abe, qui a mis au cœur de son projet politique la revitalisation économique des régions, a lancé cette année le projet de constitution « d'aires urbaines centrales » (*chūsū kyoten toshiken kōsō*) en même temps qu'une nouvelle « stratégie de structuration de communes regroupées » (*shūyakuteki toshi kōzōka senryaku*). Il a de plus demandé aux collectivités locales de mettre en place un « plan de prolongement de vie des infrastructures et de contrôle global des installations publiques ». Ce dernier consiste à assurer l'entretien minutieux et le renouvellement d'infrastructures publiques ainsi qu'à la suppression d'installations devenues inutiles. (...)

Cela dit, nul ne saurait dire si ces projets, plans et stratégies porteront leurs fruits. Aussi, je souhaiterais, après une brève analyse du concept de « société des extrêmes », expliquer les objectifs, mécanismes et enjeux des politiques publiques mises en mouvement par l'État. Je mettrai ainsi en avant les points-clefs du regroupement et de la coopération des villes.

Vérités et inexactitudes des articles de Masuda sur la « société des extrêmes ».

Le conseil japonais des politiques publiques⁵⁶ présidé par l'ancien ministre des Affaires générales Masuda Hiroya a, dans deux articles publiés en décembre 2013 et juin 2014 dans la revue *Chūō kōron*, prédit l'avènement d'une « société des extrêmes » dans laquelle les grandes aires métropolitaines – à commencer par celle de Tōkyō – aspirent la population de tout l'archipel et où les régions périphériques se meurent. La mise en avant de ce problème a permis de faire changer l'opinion. Il est désormais relayé non seulement par les journaux et des émissions spéciales de la NHK, mais également dans des programmes généralistes, en matinée comme en journée.

Cependant, il existe également des doutes quant à l'affirmation selon laquelle les gens vont quitter les régions. En comparaison avec la période de la haute croissance (1954-1973), le nombre de jeunes femmes est limité et l'on voit de plus en plus de personnes souhaitant revenir dans ces régions. Aussi, l'idée selon laquelle il n'y aurait pas autant de déplacements de population de ces régions vers les grandes aires métropolitaines que les

⁵⁶ Think tank créé à l'issue de la catastrophe du 11 mars, constitué d'universitaires, d'hommes d'affaires et présidé par Masuda Hiroya, précédent gouverneur du département d'Iwate – particulièrement touché par le tsunami – et ancien ministre des Affaires générales (la traduction est basée sur son nom anglais, *Japan Policy council*).

articles le supposent est bien ancrée dans les esprits.

Toutefois, même si les régions périphériques résistaient plus que les articles ne le prévoient, et que les jeunes femmes restaient plus dans ces régions après être parties de chez leurs parents, cela ne changerait rien au fait que la population totale du Japon diminue, de même que la densité moyenne d'habitants au kilomètre carré. Dans un document du ministère des Infrastructures, des Transports et du Territoire, publié en mars dernier, qui prévoit un exode rural plus limité que dans les articles de Masuda, le déplacement des populations est analysé sur une période allant de 2010 à 2050 en divisant tout le territoire japonais en portions d'un kilomètre carré.

Selon ce document, les territoires dont la population devrait diminuer au moins de moitié à l'horizon 2050 représentent plus de 60 % des zones actuellement habitées. À l'inverse, les territoires dont la population devrait augmenter ne représentent que 2 % des zones habitées et se trouvent quasi exclusivement au sein des grandes aires métropolitaines japonaises.

Un projet de constitution « d'aires urbaines centrales » soutenu par des moyens financiers

Dans une société vieillissante dont la population décroît, si l'on continue à laisser les zones résidentielles s'étendre et la population se disperser, les collectivités locales seront condamnées à faire faillite. La solution à ce problème est simple. Il faut reconcentrer la population et renforcer la coopération entre les communes en visant au redressement à long terme du taux de natalité.

(...)

Le projet sus-cité a pour but de constituer des « remparts pour endiguer la décroissance de population ». Il consiste à définir comme

« aires urbaines centrales » les zones dans lesquelles les villes désignées par ordonnance gouvernementale (*seirei shitei toshi*) et les villes noyaux (*chūkaku toshi*)⁵⁷ dont la population augmente d'au moins 1 % dans la journée par rapport à la nuit⁵⁸, ont passé un « contrat de coopération » avec leurs villes périphériques (61 villes répondent à ces critères). À noter que sont exclues du projet les villes se trouvant dans les trois grandes aires métropolitaines.

Ces « contrats de coopération » sont passés par les organes délibérants des collectivités locales concernées, qui s'obligent à fournir conjointement des services liés à la santé, aux aides sociales, à l'éducation, aux transports, au développement des territoires et autres services relatifs à la vie des citoyens. Ces contrats ont été réintroduits par la réforme de la loi sur les collectivités locales votée en mai 2014. Ainsi, les « aires urbaines centrales » des différentes régions devraient pouvoir rassembler des services publics spécialisés et de haut niveau, comparables à ceux dont on peut bénéficier dans l'aire métropolitaine tokyoïte. L'idée serait qu'une zone puisse par exemple développer des services de santé de haut niveau, améliorer les services de transport et développer le tourisme international.

De plus, est envisagé un dispositif de financement global adapté à cette coopération locale, qui s'appuie sur des fondements légaux. Après avoir mis en place un système transitoire pour l'année fiscale 2014,

⁵⁷ Les premières sont au nombre de 20 et doivent posséder une population de plus de 500 000 habitants. Les secondes, au nombre de 43, doivent posséder plus de 200 000 habitants. Une récente réforme a supprimé le système des villes spéciales (*tokureishi*) qui vont devenir des villes noyaux. Elles sont au nombre de 40.

⁵⁸ L'augmentation de la population en journée indique que la ville en question attire quotidiennement une population active résidant dans les villes périphériques, ce qui confirme qu'elle joue un rôle de pôle économique à l'échelle de la région concernée.

un dispositif de financement pérenne issu de la dotation globale de fonctionnement (*Chihō kōfuzai*) qui leur est attribuée par l'État, verra le jour pour l'année fiscale 2015.(...)

Jusqu'ici, la plupart des projets envisagés s'en remettaient à l'État ou aux départements⁵⁹ pour définir les zones et prérogatives à mettre en commun. Or avec ce projet « d'aires urbaines centrales », ce sont les collectivités locales qui, à certaines conditions, décident de façon autonome. Ce sont donc les collectivités locales qui sont les parties intéressées, qui prennent ces décisions en s'appuyant sur la réalité du terrain.

Sur ce point, cela ne diffère pas du projet « d'aires résidentielles autonomes » (2008) dont l'étude avait débuté sous le gouvernement Fukuda. Le nouveau projet dont il est question ici ressemble d'ailleurs sous de nombreux aspects à ce précédent projet. Cependant, il s'en démarque nettement sur deux points. D'une part, la condition de population pour la ville centrale a été relevée de 50 000 à 200 000 habitants ; d'autre part, l'envergure du dispositif de financement a été largement rehaussée de quelques dizaines de millions de yen distribués dans le cadre de la dotation spéciale⁶⁰ à plusieurs centaines de millions de yens figurant dans la dotation globale de fonctionnement.

Ce projet « d'aires résidentielles autonomes » était révolutionnaire dans ses mécanismes, mais le dispositif de financement était quant à lui limité. Aussi n'était-il pas rare que les villes

⁵⁹ Le terme département désigne ici les 47 collectivités locales communément appelées *todōfuken* et traduit par *Prefecture* en anglais. Ces départements sont dotés de compétences propres en aménagement et ont à leur tête un gouverneur (*chiji*) et une assemblée départementale (*kengikai*) élus au suffrage universel.

⁶⁰ Elle est réservée pour des besoins financiers exceptionnels, tels ceux résultant d'une catastrophe naturelle par exemple.

centrales de régions dont la population était importante ne fussent pas très enthousiastes. Les régions dans lesquelles les dotations globales étaient les plus généreuses étaient celles de petites tailles, touchées par le dépeuplement et se trouvant en périphérie. En région, hors des trois principales aires métropolitaines, les villes centrales disposant de finances publiques importantes ne recevaient que des dotations globales de montant limité.

Il est très judicieux de soumettre la perception plus importante de dotation globale de fonctionnement par ces villes centrales à la condition d'avoir passé un « contrat de coopération » avec des villes périphériques. Ce pays, qui jusqu'à aujourd'hui avait cherché à développer son territoire de façon équilibré, a pour la première fois décidé de revoir complètement sa stratégie d'élargissement et de dispersion, pour adopter de nouvelles orientations en adéquation avec cette ère de post-croissance et de repli. En ce sens, ce projet mérite une certaine attention. Il faut espérer qu'il serve de point d'appui pour retenir dans nos régions beaucoup de nos concitoyens, à commencer par les jeunes, et à stopper leur « fuite » vers les grandes aires métropolitaines.

Les pièges du projet de constitution « d'aires urbaines centrales »

Cela dit, de nombreux problèmes demeurent. Malgré le fait qu'un « contrat de coopération » soit juridiquement nécessaire, les villes périphériques des aires urbaines centrales qui ont conclu ledit contrat ne bénéficieront pas directement du dispositif de financement⁶¹ et sont ainsi quelque peu réticentes. De plus, les départements ayant visé un développement équilibré sur l'intégralité de leur territoire sont

⁶¹ Ce seront en effet les « villes centrales » qui bénéficieront de la dotation globale, qu'elles utiliseront en accord avec le « contrat de coopération » conclu.

souvent en désaccord avec les assemblées municipales et les maires de leurs villes centrales. Pour le gouverneur du département, le fait que son rival politique potentiel le plus important soit le maire d'une ville relativement grande comme peut l'être le chef-lieu, a rendu leurs relations plutôt délicates.

Il arrive également souvent que les maires des communes des alentours fassent davantage appel au gouverneur du département qu'à leurs homologues des villes centrales. De même qu'il arrive que les parlementaires nationaux se rallient aux communes périphériques dans lesquelles les décisions sont prises rapidement, plutôt qu'aux villes centrales où le processus décisionnel peut prendre du temps. Les parlementaires nationaux ne constituent donc pas toujours de puissants alliés pour les chefs-lieux. Outre une certaine jalousie de la part des communes périphériques, les villes centrales ne sachant pas toujours à combien s'élèvera le montant du financement qu'elles percevront, la coopération locale est particulièrement difficile dans les domaines où le coût administratif et politique est important.

Toutefois, il ne sera pas aisé de détruire ce nouveau mécanisme selon lequel des financements globaux seront attribués aux villes centrales qui coopèrent avec leurs communes périphériques. En effet, on ne peut plus se permettre de mettre en place des dispositifs de financements encore plus généreux pour des communes périphériques dont la population diminue de moitié et dans lesquelles l'efficacité des politiques publiques est limitée. Dans un contexte où la diminution de la population sur toute une région devient évidente, mettre en place des installations publiques et attirer les entreprises dans les périphéries au nom d'un « développement équilibré du territoire départemental », en court-circuitant les villes centrales, ne constitue plus aujourd'hui une méthode adaptée.

Ont contribué à ce numéro :

Sophie Buhnik est géographe et urbaniste, doctorante à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne au sein de l'équipe CRIA (UMR 8504 Géographie-cités).

Jean-Yves Colin est le trésorier d'Asia Centre. Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (Promotion Voltaire 1980) et de l'Institut d'Etudes Politiques, sa carrière lui a permis de suivre l'évolution des pays d'Extrême-Orient et de leurs systèmes financiers (Japon, Chine, Corée, Hong Kong et Taiwan).

Arnaud Grivaud est doctorant à l'Université Paris Diderot et réalise une thèse sur la réorganisation du pouvoir politique et de la haute fonction publique au Japon des années 90 à nos jours.

Xavier Mellet est titulaire du master de recherche en politique comparée de Sciences Po. Il poursuit depuis 2010 une thèse intitulée « La composition médiatique des populismes. Une comparaison France-Japon », au Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI-Sciences Po.) sous la direction de Dominique Boullier.

La revue *Japan Analysis - La Lettre du Japon* s'est imposée depuis plusieurs années comme un bulletin d'information unique des débats de politique, d'économie et de sécurité qui traversent la société et le monde politique japonais, en les resituant dans leur contexte national et leur arrière-plan historique. En dépassant le cadre de l'actualité quotidienne pour identifier les tendances nouvelles, la revue met à la disposition de ses lecteurs un instrument de réflexion sur les mutations importantes, souvent mal connues, de la troisième économie mondiale.

Des analyses de l'actualité s'accompagnent de transcriptions d'articles de publications académiques japonaises d'horizons variés et présentant la diversité des points de vue et des débats en cours au Japon. S'appuyant sur des sources japonaises, *Japan Analysis* s'efforce ainsi d'offrir aux Français la vision japonaise du Japon.

RÉDACTION

Sophie Buhnik, CRIA, UMR Géographies-cites, Université Paris 1

Jean-Yves Colin, Asia Centre

Xavier Mellet, CERI/Sciences Po

PRODUCTION

Revue fondée par Guibourg Delamotte (2004).

Supervision éditoriale et encadrement : Guibourg Delamotte

Direction éditoriale : Sophie Buhnik

Relecture des traductions japonaises : Akira Hattori

Secrétaire de rédaction (relecture) : Olivier Bosc

Secrétaire de rédaction (mise en page) : Jade Wu, Rozenn Jouannigot

COMMANDES ET ABONNEMENTS

Version brochée :

abonnement 4 numéros par an : 54 €

commande par numéro : 18 € (jusqu'au n°15)

Version électronique sur notre site (archives depuis 2005) :

www.centreasia.eu/publications/japan-analysis

© Asia Centre

71 boulevard Raspail

75006 Paris - France

www.centreasia.eu

japananalysis@centreasia.eu

ISSN : 2266- 5501